



N° _____/PR/ RPPR-CAB

COMPTE RENDU N°11 REUNION DU CABINET DU 12 JANVIER 2022

L'an deux mil vingt-deux et le douze janvier à onze heures, le Représentant personnel du Président de la République, chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes, a présidé une réunion de son cabinet.

Etaient présents : :

- Jean-Raymond DIRAT, directeur du cabinet ;
- Eugène ONDZAMBE-NGOYI, conseiller aux politiques et programmes sociaux ;
- Félicité Célestine OMPORO ENOUANY, conseiller à la planification et à la prospective ;
- Jean-Roger OSSETE, conseiller aux évaluations physiques ;
- Jean Anaclet MAMPASSI, conseiller aux programmes et politiques économiques ;
- Euloge ITOUA, conseiller aux évaluations financières.

L'ordre du jour a porté sur les points suivants :

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du 10 novembre 2021 ;
2. Point de l'exécution des décisions prises lors de la réunion du 10 novembre 2021 ;
3. Identification des activités prioritaires de l'année 2022 ;
4. Examen des « tableaux de suivi » actualisés des projets, des programmes et plans :
 - a) Régionaux et sous régionaux ;
 - b) Des partenaires techniques et financiers (PTF) ;
5. Divers.

1. Adoption du compte rendu de la réunion du 10 novembre 2021.

Le compte rendu de la réunion du 10 novembre 2021 a été adopté moyennant les corrections de forme et de fond faites par le Représentant personnel du Président de la République.

2. Point de l'exécution des décisions de la réunion du 10 novembre 2021.

A l'invitation du Représentant personnel du Président de la République, le directeur du cabinet a procédé à la présentation de ce point.

Rappel des décisions

1. Installation du wifi, du système de vidéo-surveillance et d'un autocommutateur au cabinet ;
2. Reprise du document « Champ d'action, outils et procédures du suivi et de l'évaluation des plans et programmes », conformément aux instructions du Représentant personnel du Président de la République.
3. Confection du programme et du budget de financement au mois de décembre 2021, des six (6) projets de la loi de finances sélectionnés pour être évalués.

Exécution des décisions

1. Le Wifi est installé et est opérationnel dans tous les bureaux. Le système de vidéo-surveillance est également opérationnel. Il doit toutefois être complété par de nouvelles caméras et d'une ou deux télévisions de contrôle.

L'installation de l'autocommutateur, qui fait encore l'objet de négociation avec les fournisseurs, s'effectuera prochainement.

2. Le document a été remanié suivant les instructions du Représentant Personnel du Président de la République.
3. La programmation et le financement de l'évaluation, en décembre 2021, des six projets sélectionnés n'ont pas pu être réalisés.

Toutefois un budget des opérations de suivi et d'évaluation des projets en 2022 a été élaboré et discuté avec le secrétaire général de la Présidence de la République.

Le Représentant personnel du Président de la République a fait observer que les décisions prises en réunion du cabinet ne sont pas toutes exécutées avec la célérité voulue et que cela devrait être corrigé pour que les décisions prises soient désormais suivies des effets attendus dans les temps prescrits.

Abordant la question du lancement de l'appel d'offres pour l'acquisition du logiciel de suivi et évaluation des plans, programmes et projets, le Représentant Personnel du Président de la République a instruit le directeur du cabinet d'étudier la possibilité du lancement dudit appel d'offres par le canal de la Présidence de la République ou par celui de la Task-Force.

3. Identification des actions prioritaires de l'année 2022

Une liste de huit actions prioritaires à réaliser en 2022 a été adoptée.

Le conseiller aux politiques et programmes sociaux a été désigné pour proposer le programme de réalisation de ces actions.

4.Examen des « tableaux de suivi » actualisés des plans, programmes et projets (i) régionaux et sous régionaux et (ii) des partenaires techniques et financiers.

La liste des plans, programmes et projets régionaux et sous régionaux à suivre et à évaluer a été adoptée. Elle comporte trois (3) projets.

La liste des plans, programmes et projets financés en totalité ou en partie par les partenaires au développement a également été adoptée.

Le Représentant personnel du Président de la République a demandé au conseiller à la planification et à la prospective ainsi qu'au conseiller aux programmes et politiques économiques de préparer des projets de lettres à adresser aux différents partenaires pour leur demander d'authentifier la liste des projets financés par leurs organismes

respectifs et les inviter à la mise en place d'un cadre de concertation en vue du suivi et de l'évaluation desdits projets.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Représentant personnel du Président de la République a levé la séance en fixant la date de la prochaine réunion au mercredi 19 janvier 2022, à 11 heures, pour examiner, entre autres, les plans, programmes et projets de la loi de finances 2022, le projet de manuel de suivi-évaluation des plans, programmes et projets et le programme des actions prioritaires de l'année 2022.

Fait à Brazzaville, le 12 janvier 2022

Le secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

Jean-Raymond DIRAT